

Le projet porté par le CICP (Centre International Construction et Patrimoine) :

Réhabilitation exemplaire d'un bâtiment

pour la revitalisation du centre ancien de Viviers.

Viviers se situe en **Ardèche Rhodanienne Méridionale**, près de la ville de **Montélimar**. Siège de l'évêché du Vivarais, Viviers est une ville dont l'urbanisme est caractéristique de ce passé. En effet, véritable musée d'architecture à ciel ouvert, cette ville a gardé sur ses façades l'empreinte des évolutions architecturales successives allant de la période du Moyen-âge au XVIII^e siècle.

Une initiative associative

Ce projet est à l'initiative d'une **association locale, le Centre International Construction et Patrimoine (CICP)**. Créé en **1981**, le CICP répond au statut d'association loi 1901, et est reconnu d'intérêt général.

Le CICP œuvre à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine architectural de Viviers et de ses environs.

A quoi servira la collecte ?

Le projet global consiste en la **réhabilitation de l'aile sud de la Maison des Chevaliers et son aménagement en gîte d'étape cycliste**, et s'inscrit parallèlement aux projets des autres parties de la Maison des Chevaliers menés par la municipalité. **Classée Monument Historique**, la Maison des Chevaliers est le bâtiment emblématique du centre historique, lui-même labellisé **secteur sauvegardé** depuis 2007.

D'un **réel intérêt historique**, cette partie non-classée de la Maison des Chevaliers comporte des **éléments du XIV^e, XV^e et XVI^e siècle**, ainsi qu'un **escalier très novateur** en son temps, qui tout comme la façade sculptée de la demeure, est dû à l'initiative de son propriétaire d'alors, Noël Albert.

De plus, l'intérêt de ce projet d'aménagement réside dans le fait que **Viviers se situe sur le tracé de la Via Rhôna**, une voie verte cyclable reliant le Lac Léman à la Méditerranée.

De grande ampleur, ce projet se déroulera sur **deux phases de travaux** :

-> La première phase des travaux : Restauration du gros œuvre de la partie sud du logis

La **campagne de financement** est réalisée prioritairement pour cette première phase, dont les travaux de restauration concernent à la fois l'extérieur et une partie de l'intérieur du bâti.

Ces travaux préparatoires sur le gros œuvre permettront également de réaliser par la suite un estimatif du coût total de la deuxième phase, qui consiste en l'aménagement du logis en gîte d'étape.

-> La deuxième phase des travaux, programmée ensuite : l'aménagement du bâtiment en gîte d'étape

Une fois la restauration du gros œuvre réalisée, le CICP conduira l'aménagement du gîte d'étape.

Pour rappel, un gîte d'étape/de séjour est un type d'hébergement destiné à un accueil individuel ou collectif, situé sur le tracé d'un itinéraire, ici celui de la Via Rhôna. Il pourra également servir à l'accueil de formations au patrimoine et à la restauration du bâti ancien (taille de pierre, enduit à la chaux, ...)

La première phase des travaux bénéficie des subventions :

-> du Département de l'Ardèche, dans le cadre du **Fonds Innovant en Faveur des Patrimoines Ardéchois**, imposant le lancement et la réussite d'une **démarche de financement participatif** (*objet de notre présente démarche*).

-> de la communauté de communes DRAGA, de la commune de Viviers et du Fonds d'actions citoyennes du Département dans le cadre des chantiers internationaux de jeunes.

Plus d'informations sur nos sites internet :

Pour contacter le CICP :

Site internet : www.cicp-viviers.com

Mail : contact@cicp-viviers.com / Tel :04 75 52 62 45

Facebook : www.facebook.com/Jeunesse-en-Chantier-Viviers-1558157881157435/

Pour participer à la collecte de fonds sur le site DARTAGNANS :

<https://dartagnans.fr/fr/projects/rehabilitation-maison-des-chevaliers-zone-sud/campaign>

(se connecter de préférence via l'explorateur CHROME pour bénéficier de toutes les fonctions)

Important : les dons, défiscalisables à hauteur de 66%, feront l'objet d'un reçu fiscal établi par DARTAGNANS.